

■ **Fondation Elser**, à Neuchâtel, CH-645-0401186-9, mettre à la disposition de la commission de l'Hôpital des Cadolles, les revenus des biens de la fondation pour être affectés à des séjours de rétablissement de soeurs, etc. (FOSC du 03.10.1981, p. 3119). Authier Jean-Pierre, Evard Denise, Favre Lucette, Junier Jeannette et Smith Yves ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Burkhalter Didier, de et à Neuchâtel, président, Geiser Beat, de Langenthal, à Bôle, Rouèche Jean-Claude, de Lugnez, à Neuchâtel, et Seppey Bernadette, de Hérémence, à Neuchâtel, membres du conseil de fondation.

Journal no 3785 du 16.12.2005
(03160750 / CH-645.0.401.186-9)